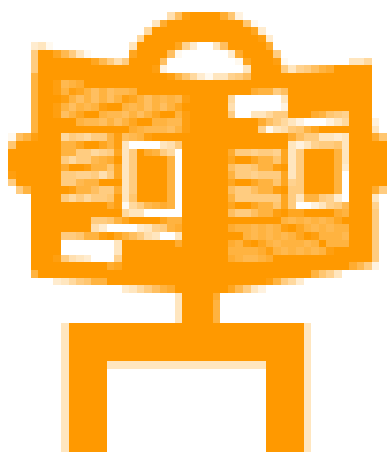


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4202>



# Il faut rapidement passer aux actes !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : jeudi 6 septembre 2012

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Cette année encore, la rentrée est placée sous le signe d'une pénurie de postes puisqu'elle se fait essentiellement sur les bases préparées par l'ancien gouvernement qui n'a eu de cesse de supprimer des postes dans l'Education Nationale : rien qu'à cette rentrée, ce sont 34 postes en moins dans le 1er degré et 29 dans le 2nd degré pour notre département. Dans les classes, cela se traduit par des effectifs lourds et dans nos services nous devons faire face aux tentatives d'imposition d'heures supplémentaires.

Bien sûr, depuis mai 2012, le décret d'évaluation sur les personnels d'enseignement a été abrogé, des postes d'AED ont été créés, le temps de service des stagiaires a été diminué de 3 heures et il y a eu 7 créations de postes dans le 1er degré pour le département de l'Yonne, mais ceci reste largement insuffisant pour le second degré et pour rattraper ce qui a été précédemment massacré ces dix dernières années. La nouvelle politique éducative que nous attendons ne peut exister sans une nouvelle politique économique et sociale, sans une mise en cause de l'actuelle politique d'austérité européenne.

Cette année scolaire devra donc être celle des véritables changements sur des dossiers très importants comme le Livret Personnel de Compétences, l'épreuve d'Histoire des Arts, la réforme du lycée, la formation des enseignants, nos conditions de service, d'emploi et de rémunération.

Des tables rondes ont eu lieu tout l'été sur plusieurs de ces questions et une loi d'orientation est en préparation. Le gouvernement semble donc vouloir renouer avec le dialogue social, saisissons-nous de cette opportunité, mais n'en soyons pas dupes, organisons le rapport de force, portons nos revendications, soyons une vraie force de proposition émanant de la base de la profession : pour cela, nous vous invitons à préparer les Etats Généraux de l'Education dans chaque établissement. Prenons la parole pour l'avenir de nos métiers et du 2nd degré.

Bonne rentrée à tous !